

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Briec

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ? par des

R. par des instituteurs libres

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 5

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 130

Et combien de pensionnaires ?

R. 100

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M^r Guilhazan, curé de Briec

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les retributions scolaires et quelques subventions

Paroisse de Briec

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par les Religieuses de S^t Joseph de Cluny

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. 3

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 80

Et combien de pensionnaires ?

R. 60

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Congrégation

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par le revenu

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. elles ne l'ont jamais été

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. .

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui, à la salle d'asile

Quel en est le nombre ?

R. deux

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la Congrégation de S^t Joseph de Cluny

Veillez bien, M, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.